



Communiqué de presse

Le 29 janvier 2022

L'association AEHDCNA et les élus locaux disent « NON » à la fermeture de la piste sécante

Ce samedi 29 janvier 2022, l'Association Eysino-Haillanaise de Défense Contre les Nuisances de l'Aéroport - AEHDCNA- représentée par Jean-Claude Godain, Président et Pierre Arnal, Vice-président, organisait son assemblée générale à laquelle se sont associés les Maires et élus des villes du Haillan, Eysines, Saint Jean d'Illac, Bruges, Blanquefort et Parempuyre. Ce rendez-vous fut suivi d'une réunion publique d'information et de mobilisation contre le projet de fermeture de la piste sécante de l'aéroport Bordeaux-Mérignac.

Le Schéma de Composition Générale, outil de projection basé sur les grandes orientations stratégiques fixées par l'Etat, présente 3 scénarii de développement des infrastructures aéroportuaires. Le Directeur de l'aéroport privilégie le scénario dit de suppression de la piste sécante en utilisant des arguments tenant principalement à l'état de ladite piste, des arguments économiques évidents au détriment des nuisances de tranquillité et de santé sur les populations impactées.

En octobre 2021, les Maires du Haillan, Eysines et Saint-Jean-d'Illac ont déjà fermement manifesté leur désaccord face à ce scénario. Si la répartition actuelle du trafic est déjà inégale avec 85% des mouvements aériens enregistrés sur la piste principale impactant 88 000 habitants (15% du trafic sur la piste sécante pour 49 000 habitants), elle le serait encore davantage avec le scénario envisagé qui reporterait la totalité du trafic sur la piste principale. **Autrement dit, les 88 000 habitants qui résident sous le couloir aérien de la piste principale subiraient 100% du trafic de l'aéroport soit plus de 80 000 mouvements par an !**

À ces nuisances, il faut également ajouter les survols d'avions militaires et d'avions rafale, de plus en plus nombreux, prévus dans le cadre de formation des pilotes des pays acheteurs.

La projection du trafic aérien prévoit une évolution de 6,8 millions de passagers en 2018 (correspondant à 80 000 mouvements annuels) à 16 millions de passagers en 2045.

De plus, l'aéroport de Bordeaux-Mérignac est l'un des rares aéroports à n'exiger aucune mesure de restriction ou d'interdiction des vols de nuit. Sous la pression conjointe des élus locaux ainsi que des associations de défense, **un travail sur la réglementation des vols de nuit est enfin enclenché.**

Bien que conscientes du formidable vivier économique et d'emploi que représente la zone aéroportuaire de Mérignac, les collectivités locales d'Eysines, Le Haillan, Saint Jean d'Illac rejointes par Bruges, Blanquefort et Parempuyre préoccupées par les nuisances grandissantes que le développement du trafic aérien engendre et par la menace supplémentaire que constitue le projet de fermeture de la seconde piste, ont adressé en octobre **un courrier** au directeur de l'aéroport de Bordeaux Mérignac, et à celui de l'aviation civile, à la préfète de la Gironde et à la ministre de la Transition écologique **pour exprimer leur forte opposition à ce projet.**

A date, ce courrier est resté sans réponse.

À l'occasion de cette réunion publique de mobilisation, l'association AEHDCNA et les élus locaux ont présenté le projet, rappelé les différentes actions menées, échangé avec les riverains et surtout réaffirmé leur ferme opposition à la fermeture de la piste sécante de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. **A ce titre, tous les Haillanais, Eysinais, Illacais, Brugeois, Blanquefortais et Parempuyriens et à tous ceux qui se sentent concernés par les nuisances aériennes, sont invités à signer la pétition en ligne sur www.change.org/p/halte-a-l-accroissement-des-nuisances-sonores-de-l-aéroport-de-bordeaux-mérignac**

Contacts presse :

Ville d'Eysines – Juliette Perez – 06 25 51 33 45 – juliette.perez@eysines.fr

Ville du Haillan - Lucie Mialhe – 06 74 85 61 94 - l.mialhe@ville-lehaillan.fr